

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 4

Artikel: Le traitement d'urgence antivarroa : quand est-il nécessaire et comment pouvez-vous procéder?
Autor: Tschuy, Marianne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les endroits exposés au vent, la mise en place d'un abreuvoir pour abeilles peut être couronnée de succès. Il devra se situer à proximité de la ruche, dans un endroit ensoleillé et à l'abri du vent. Veillez à placer les abreuvoirs en dehors du couloir de décollage et d'atterrissage du rucher afin d'éviter une souillure par des excréments (risque de transmission de maladies). Un bon abreuvoir contient en permanence de l'eau propre (sans pesticides). Il évite ainsi qu'elles n'aillent puiser de l'eau dans l'étang ou la piscine du voisin et mettent en danger la paix du voisinage.

En résumé

La maladie de mai affecte les nourrices quand elles n'ont pas assez d'eau pour digérer le pollen qu'elles ingurgitent. Un temps froid avec de la bise favorise l'apparition d'une telle situation. Vaporiser de l'eau sur les abeilles ou installer des abreuvoirs peut y remédier.

Outre la maladie de mai (constipation), les abeilles peuvent aussi être affectées par d'autres troubles digestifs, en particulier de diarrhées. Consultez à ce sujet l'aide-mémoire du SSA 2.5. Maladies diarrhéiques (www.apiservice.ch/aidememoire).

Le traitement d'urgence antivarroa : quand est-il nécessaire et comment pouvez-vous procéder ?

**Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
marianne.tschuy@apiservice.ch**

Maîtriser l'infestation de l'acarien *Varroa destructor* fait partie intégrante du travail de l'apiculteur. Il a besoin pour cela d'une stratégie de lutte bien définie. Le Service sanitaire apicole, sur la base des travaux réalisés par le Centre de recherche apicole, recommande un « Concept Varroa » avec des aide-mémoire disponibles en ligne. Ce concept décrit les différentes techniques de lutte et à quel moment de l'année elles font preuve d'efficacité. Nous présentons aujourd'hui le traitement d'urgence.

Le fond de ruche grillagé : un « must » dans la pratique apicole d'aujourd'hui !

L'acarien varroa vit aux dépens de son hôte, l'abeille mellifère. Dans la ruche, il trouve tout ce dont il a besoin pour prospérer : un abri chaud et sec, de la nourriture en grande quantité et la possibilité de se multiplier. Cette multiplication est exponentielle, c'est-à-dire qu'en début de saison, peu de varroas se trouvent dans la colonie. Cependant, leur nombre double env. tous les 30 jours. Fin juillet/début août, plusieurs milliers de parasites peuvent être présents dans une colonie d'abeilles.

Vous connaissez certainement les symptômes d'une colonie fortement infestée : abeilles difformes, couvain lacunaire, opercule de cellules troué et, finalement, effondrement et/ou dépeuplement de la colonie.

Pour pouvoir prendre certaines mesures en temps et en heure et ainsi éviter des pertes, vous devez connaître tout au long de la saison apicole, le taux d'infestation varroa de vos colonies. Une seule action

est nécessaire : contrôler régulièrement la chute naturelle sur le plateau du fond de la ruche.



Contrôle de la chute naturelle. (Photo : @apiservice)

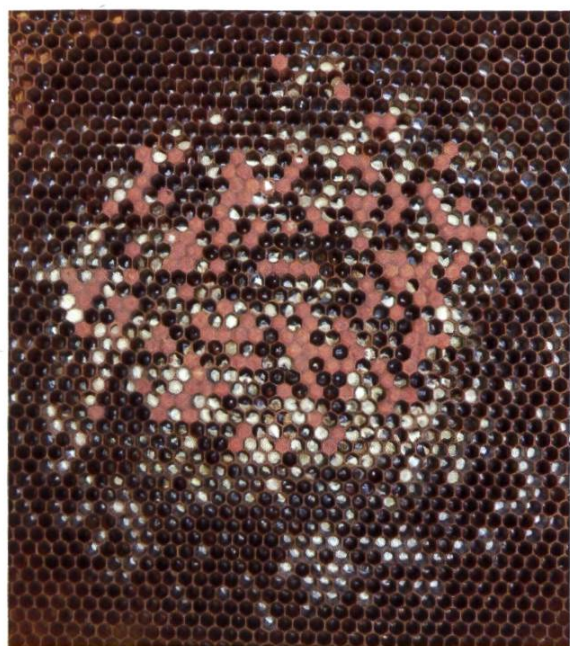
La chute naturelle : quel nombre d'acariens vous indique qu'il faut agir ?

À la fin du mois de mai, une chute naturelle d'un varroa par jour correspond à une infestation de plusieurs centaines d'acariens dans la colonie. Lorsque plus de trois varroas tombent quotidiennement à cette période de l'année, il y a des risques importants que l'infestation augmente et atteigne un niveau dommageable pour la colonie avant que les traitements estivaux normaux de fin juillet ne soient réalisés. Il s'agit donc d'agir pour réduire l'infestation par varroa.

Vous, en tant qu'apiculteur, déciderez à ce moment-là si oui ou non vous « sacrifiez » ce peuple en continuant à récolter du miel ou si oui ou non vous le « sauvez » en procédant à un traitement

d'urgence sitôt la récolte de printemps terminée.

Admettons que vous ne fassiez pas de traitement d'urgence, votre colonie atteindra un taux d'infestation de plusieurs milliers de varroas à la fin du mois de juin. Le seuil de tolérance sera dépassé. Une colonie ainsi malade n'aura que très peu de chance de survie. De plus, elle sera surtout source de contamination pour ses voisines et s'effondrera tôt ou tard.



Couvain endommagé (« Couvain en mosaïque »). (Photo : @apiservice)

Vous souhaitez sauver votre colonie et effectuer un traitement d'urgence. Comment pouvez-vous procéder ?

Plus de 60 % des acariens résident dans le couvain. Pour cette raison, tous les cadres contenant



Traitement à l'acide oxalique par vaporisation. (Photo : @apiservice)

du couvain de la colonie infestée doivent être éliminés et fondus. Les abeilles seront relogées dans une ruche propre et mises sur cires neuves. Seul ce procédé diminuera l'infestation varroa de façon significative.

Pour plus de détails, veuillez consulter les aide-mémoire 1.7.1. Traitement d'urgence antivarroa (ruches divisibles) et/ou 1.7.2. Traitement d'urgence antivarroa (ruches suisses).

Nombreux sont les apiculteurs qui ne souhaitent pas enlever et détruire tout le couvain d'une colonie d'abeilles. Ils sont convaincus que ce procédé l'affaiblira davantage. Cependant, ces craintes ne se justifient pas.

Des essais en pleins champs ont démontré que la durée de vie des ouvrières se prolonge de plusieurs semaines lorsque l'on enlève le couvain. Une colonie d'abeilles peut sans autre être mise sur cires neuves de fin mai à fin juin. Lorsque les abeilles sont suffisamment nourries par vos soins ou mieux encore, si elles trouvent une source de nectar, elles bâtissent les cadres en quelques jours. La reine aura alors des cellules neuves et propres à disposition pour sa ponte. Vous devrez néanmoins effectuer un traitement à l'acide oxalique au plus tard 7 jours après l'installation de l'essaim, c'est-à-dire avant l'operculation du couvain. Ce traitement tuera les varroas se trouvant sur les abeilles adultes. Votre colonie pourra ainsi redémarrer et ce en bonne santé.

Mise en garde

Les colonies mises sur cires neuves en mai et en juin doivent être traitées en été en même temps que vos autres colonies selon le concept varroa du SSA à l'acide formique.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire !

apiservice/Service sanitaire apicole, Hotline 0800 742 742, info@apiservice.ch

Les informations les plus importantes relatives au varroa se trouvent sous www.apiservice.ch/varroaF, la totalité des aide-mémoire sous www.apiservice.ch/aidememoire.